Région Midi-Pyrénées

Mode d'emploi

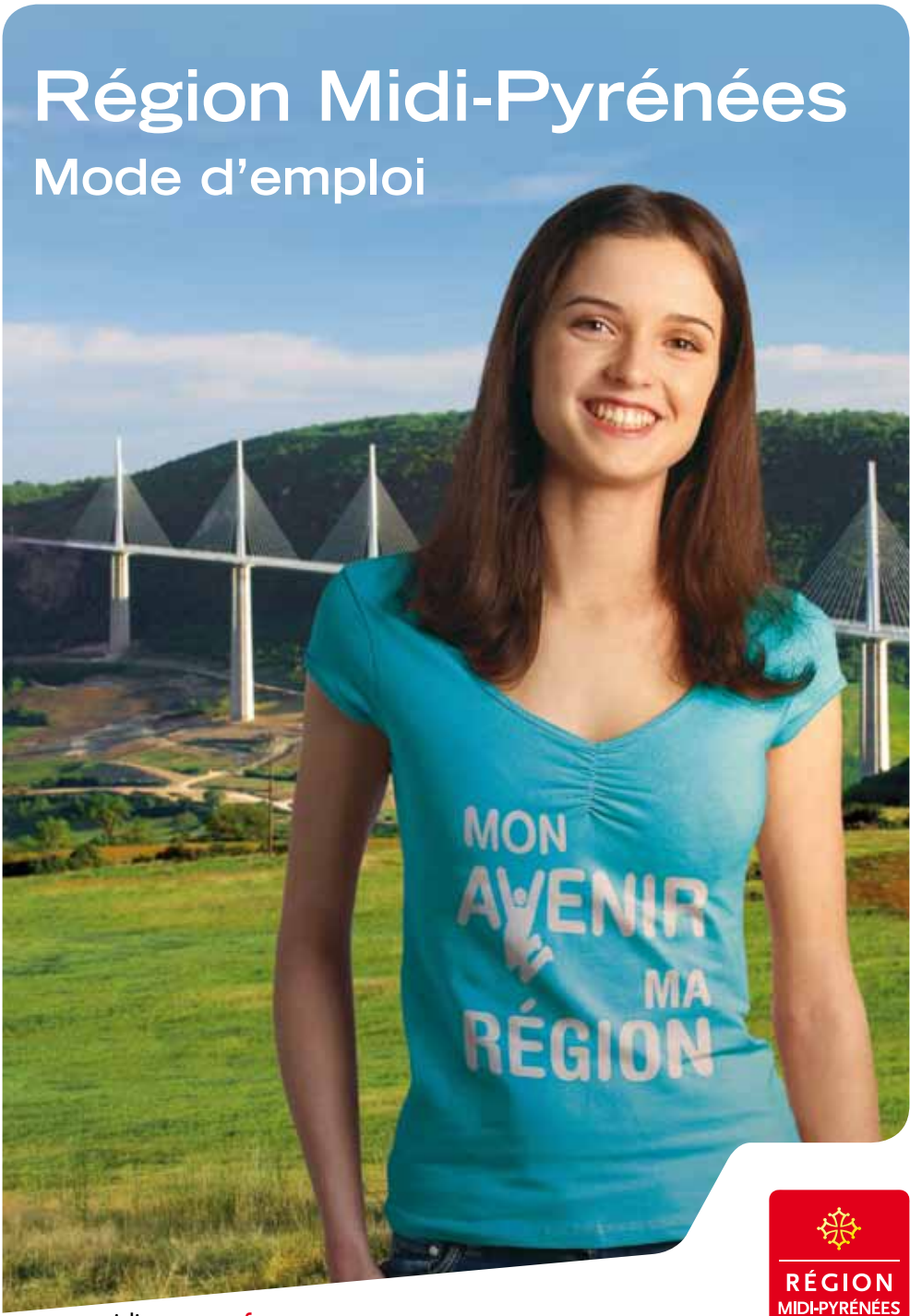

www.midipyrenees.fr

RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

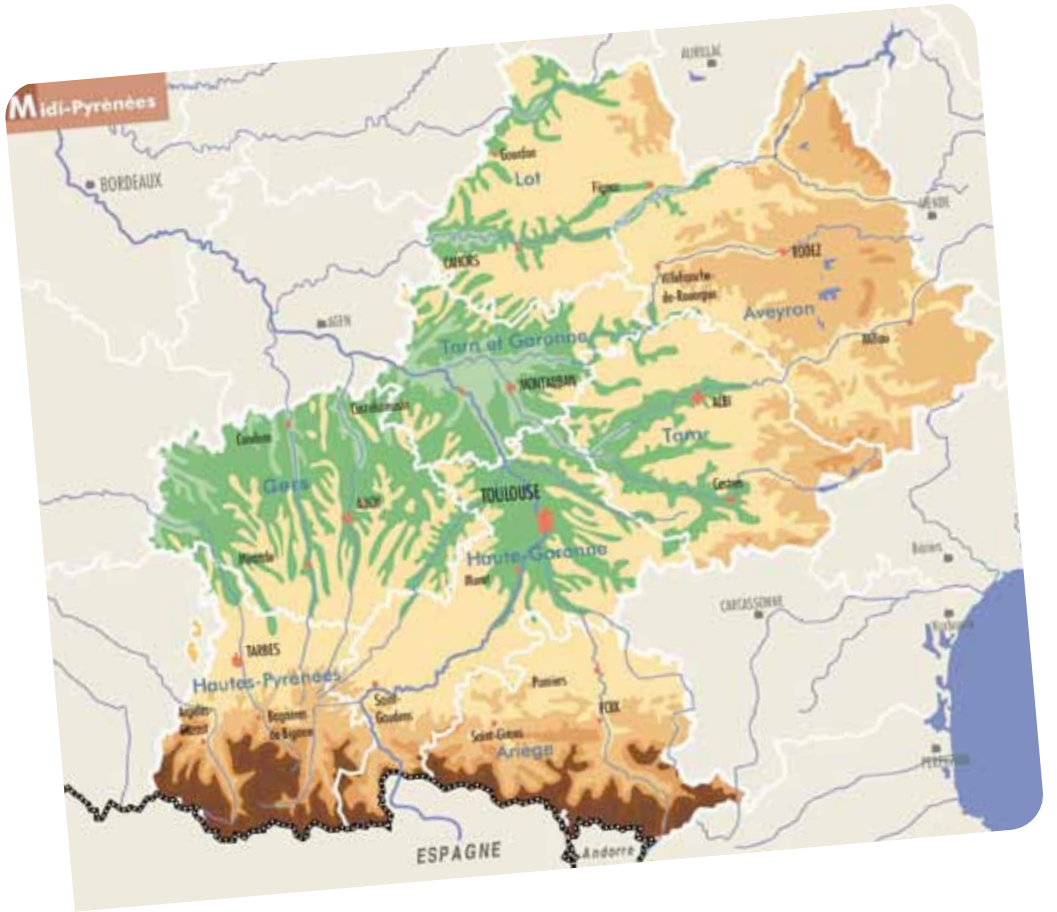

Nous, midi-pyrénéens

Midi-Pyrénées progresse grâce à l'activité de ses habitants, l'implication de ses citoyens : nous tous, midi-pyrénéens.

Elle avance par la vitalité de ses territoires et de ses projets, elle s'affirme par le dynamisme de ses entreprises. Les actions que le Conseil régional conduit accompagnent ce mouvement.

La Région est la plus jeune de nos institutions. Elle exerce ses compétences sur l'espace le plus vaste. Partenaires indispensables pour les élus, les responsables économiques et associatifs, les Conseils régionaux occupent une place considérée maintenant par tous, comme essentielle et le plus souvent déterminante.

Développer le territoire de façon équilibrée et durable

Notre préoccupation est de développer le territoire de façon équilibrée et durable pour donner toutes leurs chances aux agglomérations (monde urbain) comme aux Pays (zones rurales) ou à l'interface entre villes et campagnes.

Notre objectif est un aménagement plus équilibré autour d'une métropole régionale qui doit être forte et attractive et dont le rayonnement irrigue et entraîne la région toute entière.

Une région où il fait bon vivre

Ce document synthétique doit permettre aux midi-pyrénéens de mieux appréhender le rôle du Conseil régional. Grâce à ce panorama de nos actions, chacun pourra apprécier le rôle de l'Assemblée régionale : permettre à la plus grande des régions françaises de faire face aux enjeux du XXI^{ème} siècle, aménager chacun des territoires de notre espace régional, pour qu'il y fasse bon vivre et que chacun puisse y trouver son chemin.

Martin Malvy
Ancien ministre
Président de la Région Midi-Pyrénées

1 Comment et quand a été créée la Région Midi-Pyrénées ?

Midi-Pyrénées est l'une des 26 Régions que compte la France (22 en métropole et 4 en outre-mer). Le découpage du territoire en régions remonte aux années 50.

Mais c'est en 1982, avec les Lois de décentralisation que la Région devient une collectivité territoriale à part entière. En 1986, les Conseils régionaux sont élus au suffrage universel.

En 2002, la loi de transfert des trains régionaux fait des Régions des «Autorités organisatrices des transports collectifs régionaux de voyageurs».

En 2004, une nouvelle phase de décentralisation a transféré des secteurs d'interventions supplémentaires : personnels techniciens, ouvriers et de service des lycées (TOS), formation des infirmières et des assistantes sociales, inventaire du patrimoine culturel.

2 Quel est le projet de la Région Midi-Pyrénées ?

Midi-Pyrénées est la plus vaste des régions françaises. Plus de 2,7 millions d'habitants vivent sur un territoire composé de 3020 communes, 207 communautés de communes et agglomérations, 32 pays, 8 départements et 4 Parcs naturels régionaux (PNR).

Le Conseil régional a pour mission de travailler avec chacun de ces territoires pour favoriser le développement équilibré, solidaire et durable de l'ensemble de la région.

En partenariat avec l'Etat et les collectivités locales, la Région œuvre à ce projet. Elle privilégie l'action en concertation avec les élus locaux.

Avec eux, elle élabore des programmes d'actions, des «contrats» de plusieurs années : contrats de pays, d'agglomérations, de pôles touristiques ou encore contrats de développement avec les Parcs naturels régionaux.

Une diversité source de richesse

Les interventions de la Région prennent en compte la diversité des territoires. Ici le tourisme domine, ailleurs, c'est le thermalisme, là, une zone d'activités industrielle rayonne, là encore un festival irrigue tout un pays. Les savoir-faire industriels et technologiques, les ressources naturelles, les richesses du patrimoine régional et celles de ses sols, sont autant d'atouts sur lesquels la Région construit son développement.

3 Comment fonctionne la Région Midi-Pyrénées ?

Le Président de la Région Midi-Pyrénées

- Il prépare et exécute les délibérations de la Région,
- il ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes,
- il gère le patrimoine de la Région.

Les Services de la Région

Environ 800 fonctionnaires régionaux (3 450 avec l'intégration des personnels TOS) sont répartis par directions, en fonction des compétences techniques de la Région. Ils préparent et appliquent les décisions des élus.

Le CESR

(Conseil économique et social régional)
Il se compose de 113 membres désignés par les organisations professionnelles régionales les plus représentatives pour 6 ans. Il est obligatoirement consulté pour avis sur le projet de budget et délibère sur des thèmes d'intérêt régional.

Les 18 commissions consultatives

Les élus régionaux travaillent au sein de ces commissions.
Elles couvrent l'ensemble des compétences de la Région Midi-Pyrénées. Chaque commission a son Président et son bureau. Leur rôle est d'examiner les projets préparés par les services administratifs à la demande du Président et d'émettre un avis qui conduira à la décision finale, lorsqu'ils seront présentés en Commission permanente ou en Assemblée plénière.

L'Assemblée plénière

Réunissant les 91 conseillers régionaux, l'Assemblée plénière vote les grandes orientations politiques de la Région, notamment le budget annuel. Elle siège au moins 4 fois par an.

La Commission permanente

C'est l'organe exécutif. Elle est composée du Président du Conseil régional, de 15 vice-présidents et de 33 conseillers régionaux. Tous les groupes politiques y sont représentés. La Commission permanente examine et se prononce sur les dossiers étudiés en commission. Elle siège une fois par mois.

Les 15 Vice-Présidents autour du Président Martin Malvy
1er rang de gauche à droite
Michèle Garrigues, Monique Iborra, Martin Malvy, Nicole Belloubet, Gérard Onesta, Marie-Lou Marcel, Charles Marziani, Françoise Dedieu-Casties.
2nd rang de gauche à droite
Marc Carballido, Dominique Salomon, Carole Delga, Bernard Raynaud, François Simon, Jean-Claude Traval, Jean-Louis Guilhaumon, Vincent Labarthe.

4 Comment se compose le budget de la Région Midi-Pyrénées ?

Les recettes

1 • Les recettes sont issues de la fiscalité, des dotations de l'Etat et des emprunts.
2 • Les ressources fiscales de la Région représentent, hors TIPP, 17% du budget en 2010.
3 • Les emprunts : Midi-Pyrénées est la première Région la moins endettée de France, tout en maintenant une politique d'investissement importante qui la situe au 2ème rang français dans ce domaine.

Les dépenses

Les dépenses de la Région Midi-Pyrénées sont liées à ses interventions à hauteur de 87% du budget global. L'éducation-formation, le développement économique et l'emploi, les transports, l'aménagement et le développement durable sont les 4 priorités de ce budget.

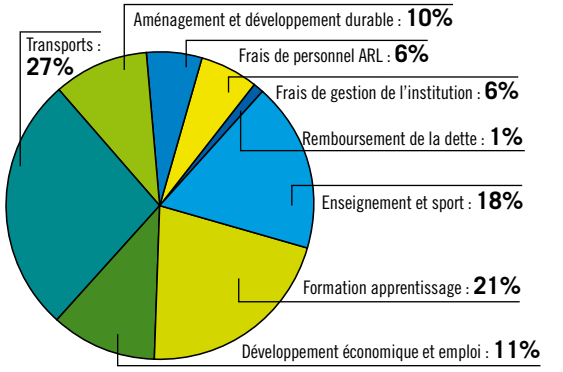
Transports : 27%
Aménagement et développement durable : 10%
Frais de personnel ARL : 6%
Frais de gestion de l'institution : 6%
Remboursement de la dette : 1%
Enseignement et sport : 18%
Formation apprentissage : 21%
Développement économique et emploi : 11%

L'ordre de grandeur du budget global régional s'élève à 1,250 milliards d'euros.

5 Que fait la Région Midi-Pyrénées ?

Les phases successives de décentralisation ont donné compétence aux Régions dans différents domaines :

L'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage

La formation est le premier métier de la Région. Du lycée à la retraite, elle accompagne les jeunes et les adultes dans leurs besoins de formation tout au long de la vie.

• Lycées et CFA

La Région construit, rénove et équipe les lycées et les CFA (Centre de formation des apprentis). En tout, 145 lycées publics, 99 lycées privés sous contrats et 62 CFA en Midi-Pyrénées. Chaque année, elle investit 2 400 euros par lycéen. Tous les établissements et CFA de Midi-Pyrénées ont accès à Internet à haut débit.

• Soutien aux frais de scolarité

La Région finance la rentrée scolaire avec le «Chéquier lecture» et la «Bourse régionale de premier équipement» pour compenser le coût d'achat des livres et des frais d'équipement liés à la scolarité.

Le Conseil régional des jeunes

Créé le 8 décembre 1999 à l'initiative du Conseil régional Midi-Pyrénées, le CRJ donne aux jeunes la possibilité de s'exprimer et de s'engager, personnellement et collectivement. Élus dans tous les lycées, les CFA et l'Ecole régionale de la deuxième chance, les conseillers régionaux jeunes sont, pendant deux ans, les représentants de l'ensemble des lycéens et apprentis de Midi-Pyrénées.

• Projets d'avenir

Chaque année, la Région soutient des «projets d'avenir» proposés par les jeunes dans différents domaines (développement durable, culture, économie, international…). Ces projets d'avenir sont présentés à l'occasion du grand rendez-vous annuel des lycéens et apprentis de Midi-Pyrénées : le FESTIV'.

• Formation professionnelle des demandeurs d'emploi

Au total, plus de 26 000 personnes suivent des formations professionnelles financées par la Région.
Elle intervient à travers la mise à disposition de stages, par l'aide à la mobilité ou encore par la formation à distance avec le réseau Pyramide. Ainsi, 50% des formations des demandeurs d'emploi sont prises en charge par la Région.

• Emploi et formation

A l'initiative de la Région, les MCEF (Maisons communes emploi formation) réunissent en un seul lieu les ressources et les services offerts par les différents partenaires qui informent, conseillent, orientent dans les domaines de la formation et de l'emploi. Elles permettent aux demandeurs d'emploi, salariés, étudiants,… de trouver, en un même lieu, toutes les réponses sur l'emploi, la formation et l'orientation.

• Universités

La Région contribue à la rénovation des logements étudiants. Elle favorise par ailleurs les échanges entre les étudiants des différents pays d'Europe. Elle participe également au financement de rénovation des équipements universitaires.

Transport

A travers sa politique de déplacements, la Région agit pour le développement durable.

• Trains et cars TER

PLAN RAIL : la Région investit

La Région Midi-Pyrénées a récemment signé avec la SNCF et RFF, un «Plan Rail» de plus de 820 millions d'euros pour rénover l'ensemble du réseau ferroviaire régional d'ici 2013.

«Autorité organisatrice des transports collectifs régionaux de voyageurs» depuis 2002, la Région modernise et développe les services TER dans le but d'offrir des trains plus nombreux et plus confortables et des horaires mieux adaptés aux besoins quotidiens des voyageurs. En 10 ans, le nombre de trains régionaux quotidiens a plus que doublé.

Depuis 2002, le nombre de voyages effectués en TER est passé de 5 à 10 millions par an et 61 autorails neufs ont été achetés par la Région.

• TGV Paris - Toulouse

La Région confirme son soutien financier à ce projet. Avec 423 millions d'euros, elle est le premier financeur de la ligne.

• Routes

La Région participe à la modernisation des routes nationales, des liaisons entre les chefs-lieux de département, les bassins d'emploi, l'Espagne.

Développement durable

Le développement durable constitue le fil rouge du projet régional. On le retrouve dans les différents domaines de compétence car au-delà de la protection de l'environnement qui est au cœur des questions d'avenir, il s'agit également de penser le développement en termes de solidarité et d'équilibre dans tous les domaines.

Dotée d'un Agenda 21, Midi-Pyrénées conduit sa politique en matière de développement durable en poursuivant 4 grands objectifs :

- lutter contre le changement climatique et développer les énergies renouvelables,
- préserver la biodiversité et valoriser les espaces naturels,
- soutenir les démarches de production sobres et propres,
- restaurer, gérer les rivières et protéger l'eau.

La Région met également en œuvre des actions dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, de la cohésion sociale, de l'économie solidaire, de la vie associative de la citoyenneté et de l'égalité hommes - femmes.

Depuis avril 2005, le Conseil régional Midi-Pyrénées est certifié Iso 14001

Cette démarche a pour but de diminuer l'impact sur l'environnement des activités de l'administration régionale. Dans ce cadre, le Conseil régional vient de se doter d'un plan de déplacement d'entreprise.

Développement économique

La Région est «coordinatrice de l'action économique locale et régionale». Aéronautique, spatial, biotechnologies, industries traditionnelles, commerce, artisanat, agriculture et tourisme sont les piliers de son économie.

Pour mener à bien sa mission, elle s'est dotée, à l'issue d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs, d'un Schéma régional de développement économique (SRDE) qui guide son action dans tous les domaines.

• Le soutien aux entreprises

La Région propose, via les «Contrats d'appui pluriannuels» et ses outils de capital-risque, des dispositifs d'aide pour tous les types d'entreprise de Midi-Pyrénées : de la très petite à la très grande entreprise, artisanale ou industrielle et également pour les plus innovantes.

• Innovation et recherche

Avec «Midi-Pyrénées innovation», la Région a créé avec l'Etat une structure pour accompagner les entreprises dans leurs démarches d'innovation. Elle assure le lien entre le monde de la Recherche et les acteurs économiques.
Le budget consacré à la recherche a plus que doublé entre 2004 et 2007. Il atteint cette année 30 millions d'euros.

Les pôles de compétitivité

Midi-Pyrénées a obtenu la labellisation de 3 pôles de compétitivité :

- *Aerospace Valley, en association avec la Région Aquitaine, pôle dédié à l'aéronautique et aux systèmes embarqués,*
- *Cancer Bio Santé consacré au cancer et aux biotechnologies,*
- *Agrimip dédié à l'agriculture et aux agro-industries.*

Ces pôles constitués dans une démarche de partenariat associent entreprises, centres de recherche, organismes de formation et sont destinés à dégager des synergies communes autour de projets innovants conduits en direction d'un marché.

• Technologies de l'information et de la communication

Facteur essentiel de développement équitable du territoire et de développement économique, les technologies de l'information font l'objet d'actions spécifiques de la Région avec la mise en place d'un réseau de cyberbases pour permettre à chacun l'accès à Internet, l'aide technique aux communes à travers un appel à projets «zone blanche» pour permettre l'accès à l'ADSL (700 communes concernées).
De la même façon, elle agit aux côtés des départements pour équiper en téléphonie mobile les zones sur lesquelles les opérateurs privés ne déploient pas leurs réseaux.

L'agriculture

Midi-Pyrénées est la 1ère région de France en nombre d'exploitations agricoles.

L'agriculture et l'agro-alimentaire sont deux secteurs majeurs de son économie et sont soutenus par la Région selon 4 axes :

- l'emploi en zone rurale avec ses aides à l'installation,
- les produits régionaux de qualité mis en valeur chaque année en décembre à l'occasion de la SISQA (Semaine internationale de la sécurité et de la qualité alimentaires) au Parc des expositions de Toulouse,
- la mutualisation des moyens au travers des CUMA (Coopératives d'utilisation du matériel agricole) et des groupements d'employeurs,
- la préservation de l'environnement des espaces ruraux.

Le sport

La Région Midi-Pyrénées participe à la construction d'équipements sportifs à vocation régionale.
Elle contribue à favoriser les conditions de pratique de l'éducation physique et sportive des lycées.

Elle subventionne également :

- les petits clubs de Midi-Pyrénées,
- les athlètes de haut niveau via un soutien individualisé,
- les ligues, comités régionaux des sports de haut niveau et les centres de formation de toutes les grandes équipes professionnelles.

En outre, elle favorise l'accueil de grands événements sportifs en Midi-Pyrénées.
Enfin, et depuis 2008, elle propose :

- un chèque sport aux lycéens et apprentis issus de familles à revenus modestes
- un dispositif d'accessibilité à la pratique pour les personnes en situation de handicap.

Culture

Musique, théâtre, danse, arts de la rue, cirque, cinéma, audiovisuel, livre, arts plastiques... l'identité d'un territoire se traduit aussi dans ses multiples expressions artistiques. C'est pourquoi, la Région soutient la culture à travers différentes aides :

- à la création,
- à la diffusion,
- aux acteurs culturels (associations, compagnies…),
- aux festivals,
- à l'animation et à l'équipement culturel des territoires.

Elle développe par ailleurs une politique spécifique en faveur du patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel, et favorise l'épanouissement de la culture occitane.

Midi-Pyrénées et l'Europe

- La Région gère une part importante des fonds européens dédiés au développement régional économique et social (FEDER - Fonds Européen de Développement Régional, FSE - Fonds Social Européen, FEADER - Fonds Européen Agricole de Développement Rural).
- La Région soutient les programmes européens de coopération transfrontalière Espagne - France - Andorre et transnational Sud-Ouest-Européen.
- La Région participe aux débats communautaires sur l'évolution des politiques européennes (réseaux européens de Régions).

Eurorégion Pyrénées-Méditerranée

Créée en octobre 2004, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée réunit les Régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et les Régions espagnoles de la Catalogne, de l'Aragon et des Baléares.

Forte de plus de 13 millions de citoyens, cette «eurorégion» a pour objectif de parler d'une même voix auprès des institutions communautaires et de trouver des solutions communes aux enjeux de développement.

La Région Midi-Pyrénées en chiffres

45 348 km² *: sa superficie fait de Midi-Pyrénées la première région de France. Elle représente 8,3% de la superficie française.*

8 départements *constituent cette grande région : Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne.*

3020 *: Midi-Pyrénées est la région qui détient le nombre-record de communes.*

Plus de 2,7 millions *: c'est la population totale de Midi-Pyrénées. 3ème région de France pour sa croissance démographique. En 3 ans, entre 1999 et 2002, la région a gagné plus de 30 000 personnes par an.*

LES ORGANISMES ASSOCIÉS ET ANTENNES

ARPE (AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT)

14, rue de Tivoli
31068 Toulouse
Tél : 05 34 31 97 00
www.arpe-mip.com

ARDESI (AGENCE RÉGIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION)

9, place Alfonse Jourdain
31000 Toulouse
Tél : 05 67 77 76 76
www.ardesi.asso.fr

CARIF OREF MIDI-PYRÉNÉES

Immeuble Buroplus
Rue de Sienne
BP 325
31313 Labège Cedex
Tél : 05 62 24 05 99
www.cariforef-mp.asso.fr

COGEMIP

Central Parc
54, bd de l'Embouchure
BP 2414
31086 Toulouse cedex v2
Tél : 05 62 72 71 00
www.cogemip.fr

CRL (CENTRE REGIONAL DES LETTRES MIDI-PYRENEES)

7, rue Alaric II - BP 842
31000 Toulouse
Tél : 05 34 44 50 20
www.crl.midipyrenees.fr

CRT (COMITE REGIONAL DU TOURISME)

54, bd de l'Embouchure
BP 61666
31022 Toulouse cedex 2
Tél : 05 61 13 55 55
www.tourisme-midi-pyrenees.com

MIDI-PYRENEES EUROPE

55, rue d'Arlon
1040 Bruxelles
Tél : (00 32) 2 280 09 19
www.midipyreneeseurope.be

MPE (MIDI-PYRENEES EXPANSION)

1, place Alphonse Jourdain - BP 841
31015 Toulouse cedex 6
Tél : 05 61 12 57 12
www.midipyrenees-expansion.fr

MPI (MIDI-PYRENEES INNOVATION)

9-11 rue Matabiau - BP 78534
31684 Toulouse cedex 6
Tél : 05 34 40 41 00
www.midipyrenees-innovation.fr

TOULOUSE

Maison Midi-Pyrénées
1, rue Remusat
BP 78032
31080 Toulouse cedex 06
Tél : 05 34 44 18 18
maison-midi-pyrenees@crtmp.com

RODEZ

Antenne Midi-Pyrénées
6, rue Terral
12000 Rodez
Tél : 05 65 68 80 00
rmp.antenneaveyron@cr-mip.fr

ECOLE REGIONALE DE LA 2ÈME CHANCE

57, allée de Bellefontaine
31100 Toulouse
Tél : 05 34 63 79 80
er2c@er2c-mip.com

Hôtel de Région
22, boulevard du Maréchal Juin
31406 Toulouse cedex 9
Tél : 05 61 33 50 50 - Fax : 05 61 33 52 66

www.midipyrenees.fr

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

31E Arrondissement RCS 469 200 133 Septembre 2010. Crédit photos : D.R. - M.H. CARCANAGUE - PAUL PALAU - PH. POITOU - B. DEROMAUX - P. GALIBERT - E. LEROY - A. BASCHENIS - P. DUMAS - FERNANDEZ - JJ. ADER - C. LAVERGNE - A. MARGALIDA - L. MOYNAT - EIFFAGE CEVM / FOSTER AND PARTNERS / D. JAMME - E. GRIMAULT - POLO GARAT. Imprimerie Delort certifiée ISO 14001.